



SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 24 AOÛT 2020

Siège social de la RAIM
4445, Côte de Terrebonne à Terrebonne
La séance se tiendra à huis clos et par téléconférence

M. Yan Maisonneuve	Ville de Terrebonne	Président
M. Gabriel Michaud	Ville de Mascouche	Vice-président
Mme Nathalie Ricard	Ville de Terrebonne	Membre
M. Eugène Jolicoeur	Ville de Mascouche	Membre

-
- Dépôt des rapports SIMO pour les mois de juin et juillet 2020
 - Dépôt des transferts budgétaires 2020-16 à 2020-18
-

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 6 juillet 2020;
4. Adoption des listes des comptes payés et des comptes à payer du fonds d'administration;
5. Adoption de la liste des paiements électroniques pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2020;
6. Adjudication – Émissions d'obligations du 9 septembre 2020 – 20 686 000 \$ – Règlements d'emprunts 108 et 109;
7. Concordance et courte échéance – Émissions d'obligations du 9 septembre 2020 – 20 686 000 \$ – Règlements d'emprunts 108 et 109;
8. Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté à l'exercice en cours à des fins d'augmentation des crédits budgétaires;
9. Adoption de soumission RAETM-2020-006 – Travaux de remplacement d'une conduite d'aération à l'usine d'épuration de la RAETM;
10. Adoption de soumission RAETM-2020-007 – Réparation de la pompe P1 au poste Dumais;
11. Affaires nouvelles;

12. Correspondances :

- Ville de Mascouche – Résolution 200706-07 – Approbation du règlement 116-3 de la RAETM concernant l'augmentation du fonds de roulement d'un montant de 350 000 \$;
- Ville de Terrebonne – Résolution 315-07-2020 – Approbation du règlement 116-3 de la RAETM concernant l'augmentation du fonds de roulement d'un montant de 350 000 \$;
- Ville de Terrebonne – Résolution 318-07-2020 – Autorisation de l'appropriation de l'excédent affecté du règlement 109 de la RAETM au montant de 75 229 \$ et affectation de cette appropriation au rachat de capital de la portion du refinancement afférente à la Ville de Terrebonne du règlement 109 de la RAETM;

13. Période de questions / Réponses aux questions transmises en ligne;

14. Levée de l'assemblée.



Chantal Marceau
Secrétaire-trésorière